



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk, lundi le 10 juillet 2023 à 20h00, enregistrée, à la salle municipale de St-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

Mesdames les conseillères Louise Boudreault, Marie-Andrée Leduc, Elaine Juteau et messieurs, Jacques Proulx, Pierre Bérubé et Michel Bisson sont présents;

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Hugo Desormeaux.

Mme Danielle Longtin est aussi présente à titre de secrétaire de réunion.

23-07-115

1. MOMENT DE RÉFLEXION

Le maire Hugo Desormeaux dicte le moment de réflexion suivant : « Le conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk s'engage à agir avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de Saint-Émile-de-Suffolk ».

23-07-116

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-André Leduc;

QUE la présente séance soit ouverte à 20h00.

Adoptée à l'unanimité.

23-07-117

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du maire
5. Rapport des délégations
6. Période de questions
7. Adoption du procès-verbal du 12 juin 2023
8. Correspondances
 - 8.1 Autorisation SOFIL (TECQ) volet voirie locale
 - 8.2 Mot de remerciement pour le terrain de pickleball
9. Voirie
 - 9.1 Rapport du mois de mai 2023
10. Urbanisme et environnement
 - 10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement de juin 2023
 - 10.2 Projet La Loutre (développement sur la mine)
11. Sécurité incendie
 - 11.1 Rapport du service Incendie de juin 2023
12. Loisirs et cultures
 - 12.1 Rapport des Loisirs de juin 2023
 - 12.2 Suivi – Politique Familiale et MADA
 - 12.3 Rapport de la bibliothèque de juin 2023
13. Affaires financières/Résolutions
 - 13.1 Liste des comptes à payer du mois de juin 2023 au montant de \$54 864.78
 - 13.2 Campagne de financement 2023, tournoi de golf – Coopérative de santé du Nord de la Petite-Nation
 - 13.3 Demande de Présidence d'honneur au tournoi de Golf au profit du Camp Ozanam



- 13.4 Démission de l'employé numéro 48
- 13.5 Désignation du conseil pour soumettre le calendrier de conservation (Danielle Longtin)
- 13.6 Demande d'appui soumise par le Cégep de l'Outaouais – admissibilité des cégeps et des jeunes de l'Outaouais aux bourses parcours pour la mobilité étudiante
- 13.7 Adoption du plan de sécurité civil
- 13.8 Front commun vs le projet minier La Loutre
- 13.9 Vacances – Danielle Longtin, du 5 au 20 août inclusivement
- 13.10 Dérogation mineure – agrandissement projeté lot 4 675 474
- 13.11 Diamètre expert conseil – approbation de la facture 2023-58 au montant de 10 158.75\$ plus taxes applicables
- 13.12 Embauche d'une responsable de la bibliothèque
- 14. Période de questions
- 15. Varia
- 16. Levée de la séance

23-07-118

3. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par madame Elaine Juteau;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que déposé avec ajout des points 13.10 à 13.12 et demeure ouverte à toute modification.

Adoptée à l'unanimité.

4. Rapport du maire

Monsieur le maire dépose son rapport.

5. Rapport des délégations

6. Période de questions

7. Adoption du procès-verbal du 12 juin 2023

Remis à une séance ultérieure

8. Correspondances

8.1 Autorisation SOFIL (TECQ) volet voirie locale

8.2 Mot de remerciement pour le terrain de pickleball

9. Voirie

9.1 Rapport de la voirie

Un rapport est déposé pour le mois de juin 2023.

10. Urbanisme et environnement

10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement

Monsieur Pierre Blanc dépose son rapport du mois de juin 2023.

10.2 Projet la Loutre (développement sur la mine)

Madame Boudreault mentionne que monsieur Paul Bourgeois a pris la relève sur le comité de la mine et qu'une manifestation aura lieu le 30 juillet à 10h30 et celle-ci partira de la plage publique jusqu'à l'hôtel de ville de Lac des Plages.



11. Sécurité Incendie

11.1 Rapport du Service Incendie

Madame Danielle Longtin dépose le rapport du mois de juin 2023.

12. Loisirs et cultures

12.1 Rapport des loisirs

Madame Julie Paradis, technicienne en Loisirs, dépose son rapport du mois de juin 2023.

12.2 Suivi – Politique Familiale et MADA

Aucun développement pour le moment.

13. Affaires municipales / Résolutions

23-07-119

13.1 Listes des comptes à payer du mois de juin 2023

SUR PROPOSITION de monsieur Michel Bisson;

Que les comptes à payer du mois de juin 2023 au montant de \$54 864.78 soient acquittés.

Adoptée à l'unanimité.

Je soussignée, Danielle Longtin, directrice générale de la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk, certifie qu'il y a des crédits disponibles au paiement des comptes du mois de juin qu'il y avait les fonds disponibles pour les chèques.

Danielle Longtin, directrice générale

23-07-120

13.2 Campagne de financement 2023, tournoi de Golf (club de golf Héritage) – Coopérative de santé du Nord de la Petite Nation

ATTENDU QU'une campagne de financement pour la coopérative de santé du Nord de la Petite Nation aura lieu le vendredi 18 août;

ATTENDU QUE monsieur Hugo Desormeaux et monsieur Pierre Bérubé désirent y assister;

IL EST PROPOSÉ par madame Elaine Juteau;

QUE madame Danielle Longtin réserve un souper pour monsieur Desormeaux et golf et souper pour monsieur Bérubé;

Adoptée à l'unanimité.

23-07-121

13.3 Demande de Présidence d'honneur au tournoi de Golf (club de golf Héritage) au profit du Camp Ozanam

ATTENDU QUE madame Sylvie Le Guerrier du camp Ozanam a fait parvenir une invitation pour leur 2^{ième} tournoi de golf pour amasser des fonds pour le camp Ozanam;

ATTENDU QUE madame Sylvie Le Guerrier invite monsieur Hugo Desormeaux a acception la présidence d'honneur;

ATTENDU QUE monsieur Pierre Bérubé désire participer au tournoi ainsi qu'au souper au montant de 200.00\$.



IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Proulx;

QUE monsieur Hugo Desormeaux accepte l'invitation de la présidence d'honneur;

ET QUE monsieur Pierre Bérubé participe au tournoi de golf et souper.

Adoptée à l'unanimité.

23-07-122

13.4 Démission de l'employé numéro 48

ATTENDU QUE l'employé numéro 48 a envoyé un courriel le 18 juin un courriel mentionnant sa démission;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Bérubé;

QUE la démission de l'employé numéro 48 soit acceptée tel que déposée;

Adoptée à l'unanimité.

23-07-123

13.5 Désignation du conseil pour soumettre le calendrier de conservation (Danielle Longtin)

ATTENDU QU'en vertu de l'article 7 de la *Loi sur les archives* (L.R.Q., chap. A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents ;

ATTENDU QU'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4° à 7° de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk est un organisme public ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk désire utiliser le système Gestion de l'application de la Loi sur les archives (GALA) pour l'élaboration et la soumission de ses règles de conservation;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk n'a pas de règlement de délégation de pouvoirs ou de signature ou que son règlement ne prévoit pas la matière de la présente résolution ;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Andrée Leduc;

D'autoriser le ou la directrice générale à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Adoptée à l'unanimité.

23-07-124

13.6 Demande d'appui soumise par le Cégep de l'Outaouais aux bourses parcours pour la mobilité étudiante

ATTENDU que les bourses Parcours pour la mobilité étudiante accordent un montant annuel de 7 500\$ à un étudiant afin de l'aider à payer notamment son logement durant l'année scolaire ;

ATTENDU que pour être admissibles, les étudiants doivent demeurer à plus de 60 kilomètres de leur établissement et étudier dans un programme offert dans un cégep reconnu



par le Programme ;

- ATTENDU que considérant son taux d'occupation du devis scolaire, le Cégep de l'Outaouais ne fait présentement pas partie des établissements reconnus par le Programme ;
- ATTENDU que le Cégep de l'Outaouais est le seul Cégep de la région de l'Outaouais, qu'il dessert un territoire de plus de 30 000km² et plus de 400 000 habitants, et qu'environ 500 de ses étudiants habitent à plus de 60km du campus et seraient admissibles au Programme ;
- ATTENDU que plus de 2 800 jeunes étudient en Ontario par manque de programmes et de résidences en Outaouais, et que la distance de 60 kilomètres est reconnue comme étant un facteur de risque pour la réussite, la persévérance et le bien-être des étudiants ;
- ATTENDU que les bourses Parcours pour la mobilité étudiante sont un excellent moyen pour atténuer ces phénomènes et seraient un levier majeur pour favoriser l'accès à la formation post-secondaire, et donc la réussite éducative dans la région de l'Outaouais ;
- ATTENDU que le Cégep de l'Outaouais joue un rôle majeur auprès de la population de l'Outaouais et des partenaires de la région, et que ses étudiants sont une force vive pour la communauté et le marché de l'emploi ;
- ATTENDU que des explications ont été demandées au ministère de l'Enseignement supérieur, et qu'aucune réponse n'a été fournie ;

IL EST PROPOSÉ par madame Elaine Juteau;

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk appuie la demande du Cégep de l'Outaouais de devenir un établissement reconnu dans le cadre des bourses Parcours pour la mobilité étudiante ;

ET QUE le greffier-trésorier / la greffière-trésorière et directeur général / directrice générale soit et est mandaté(e) pour assurer les suivis de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

13.7 Adoption du plan de sécurité civil

Remis à une séance ultérieure

23-07-125

13.8 Front commun vs le projet minier La Loutre

ATTENDU QU'un nouveau responsable du projet La Loutre désire que la municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk continue de faire partie du "Front commun" comme pour la présentation du mémoire lors de la consultation publique du Ministère des Ressources Naturelles et Forêts;

ATTENDU QU'une prochaine rencontre est prévue pour les 25 et 26 juillet 2023;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Andrée Leduc;

QUE madame Louise Boudreault assiste à la prochaine rencontre;

ET QUE celle-ci s'informe des besoins d'accompagnement et revienne avec les informations à la prochaine séance du conseil.

Adoptée à l'unanimité.



23-07-126

13.9 Vacances – Danielle Longtin, du 5 au 20 août inclusivement

SUR PROPOSITION de monsieur Michel Bisson;

QUE madame Danielle Longtin prenne des vacances du 5 août au 20 août 2023;

Adoptée à l'unanimité.

23-07-127

13.10 Dérogation mineure – agrandissement projeté lot 4 675 474

ATTENDU QUE l'agrandissement proposé au bâtiment existant soit autorisé puisqu'il y a environ 18.58 mètres carrés de l'agrandissement soit 33% de sa superficie en bande riveraine en concordance avec l'article 38 marge de recul à proximité d'une rive du règlement de zonage 17-004;

ATTENDU QU'une étude géotechnique est nécessaire et toutes les recommandations doivent être effectuées par le demandeur;

ATTENDU QUE la galerie projetée dans la marge de recul à proximité d'une rive doit être la même que la galerie existante;

ATTENDU QU'une résolution du comité consultatif d'urbanisme propose au conseil municipal l'acceptation du projet d'agrandissement en date du 3 avril 2023;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Boudreault;

QUE le conseil municipal accepte le projet d'agrandissement tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

23-07-128

13.11 Diamètre expert conseil – approbation de la facture 2023-58 au montant de 10 158.75\$ plus taxes applicables

ATTENDU QU'une facture de la compagnie Diamètre expert conseil a été déposée au montant de 10 158.75\$ plus taxes applicables;

ATTENDU QUE ce sont des frais de génie civil pour le programme TECQ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Proulx;

QUE madame Danielle Longtin émettre un chèque au montant ci haut mentionné.

Adoptée à l'unanimité.

23-07-129

13.12 Embauche d'une responsable de la bibliothèque

ATTENDU la démission de l'employé numéro 48 qui occupait le poste de responsable de la bibliothèque;

ATTENDU QU ce poste doit être comblé;

IL EST PROPOSÉ par madame Elaine Juteau;

QUE madame Danielle Longtin entreprenne les démarches nécessaires afin de combler le poste de responsable de la bibliothèque.

Adoptée à l'unanimité.



14. Période de questions

15. Varia

Indemnités pour fonction autre que conseiller (participation à un comité ad-hoc, pro-maire)

23-07-130

16. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson;

QUE la séance soit levée à 20h40.

Adoptée à l'unanimité.

Hugo Desormeaux
Maire

Danielle Longtin
Directrice générale